
LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE EN FORMATION AU CHU DE BESANÇON



- Venir au centre de formation
- Se restaurer
- Les moyens pédagogiques
- Les droits et devoirs du stagiaire

Madame, Monsieur,

Vous allez bénéficier d'une formation continue dispensée par les équipes du CHU de Besançon et nous vous remercions vivement pour votre inscription.

Afin de faciliter au mieux votre venue au sein de notre établissement, ce livret d'accueil regroupe l'ensemble des informations nécessaires au bon déroulement de votre formation.

Toute l'équipe du service formation continue se tient à votre disposition afin de répondre au mieux à vos attentes.

Bonne formation !



► VENIR AU CENTRE DE FORMATION DU CHU

• Adresse

CHU de Besançon,
hôpital Jean-Minjoz,
3 boulevard Fleming,
25000 Besançon

• En tram

Les lignes T1 et T2 desservent les arrêts « *CHRU Jean-Minjoz* » et « *Pôle Santé* ».

Le tramway passe au CHU à partir de 6h00 tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés.

• En bus

Ligne L4 : arrêts « *Piémont* » ou « *Île de France* » (avec correspondance tram).

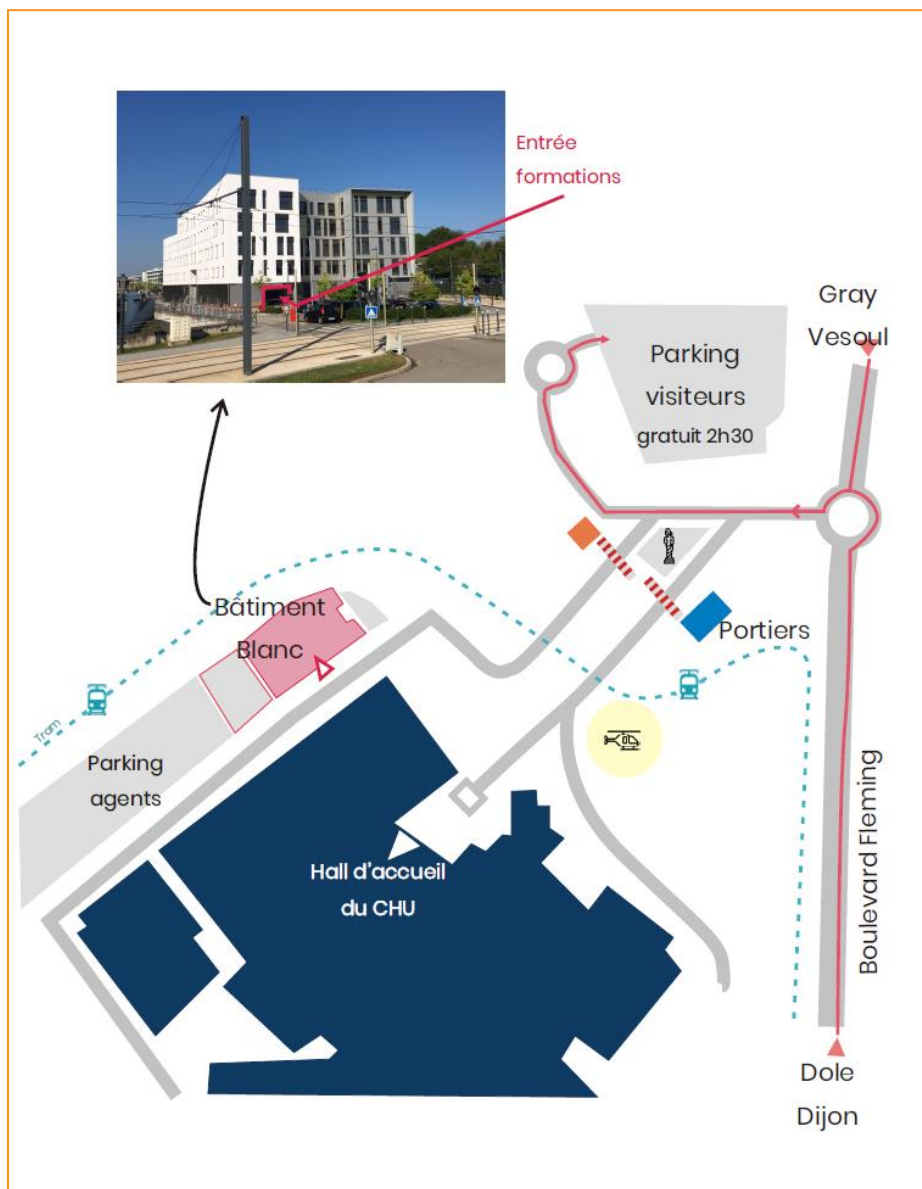
Ligne 10 : arrêt « *CHRU Minjoz* » du lundi au samedi.

Ligne 22 (depuis Avanne-Aveney) : arrêt « *CHRU Minjoz* » du lundi au samedi.

• En voiture

Parking visiteur gratuit pendant 2h30. La journée 8 €.

Le centre de formation et le CESU 25 se situent au rez-de-chaussée du bâtiment blanc.



› Se restaurer

• Au restaurant du personnel de l'hôpital

Il est situé au niveau - 2 du bâtiment gris.
Ouverture de 11h30 à 14h45.

Différentes entrées froides vous sont proposées en salade bar à composer au gré de vos envies.

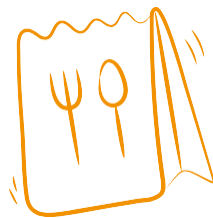
Deux points chauds sont à votre disposition : menu du jour et grillades frites.

Pour compléter cette offre vous trouverez un stand pizza et entrées chaudes.

Une borne de règlement par carte bancaire uniquement est à votre disposition à l'entrée du self. Ticket moyen 13 €.

• Le relais H

Il propose un service de restauration rapide.
Deux comptoirs : hall d'accueil du CHU et hall du bâtiment gris, de 7h30 à 19h00.



• Au centre de formation

Plusieurs distributeurs de boissons et encas sont à disposition des stagiaires.

› Modalités d'accueil et moyens pédagogiques

• Horaires

Les formations se déroulent de 8h30 à 16h30. Deux pauses sont prévues le matin et l'après-midi, en plus de la pause du repas.



• Salles

Les salles mises à disposition sont toutes équipées de tables, chaises, paperboard, ordinateur avec grand écran de diffusion. Il revient aux stagiaires d'apporter blocs-notes et stylos.

• Supports de cours

Les supports pédagogiques de formation seront remis aux participants à la fin de la session.

• Accès personne à mobilité réduite

Le centre de formation du CHU est conforme à la réglementation des normes PMR.

› Les droits et devoirs du stagiaire

- Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes de sécurité, d'hygiène et de civilité en vigueur ainsi que les consignes données par le formateur.
- L'accès aux installations pédagogiques est strictement interdit hors formation et se fait sous la surveillance de votre formateur uniquement.
- Le stagiaire doit prendre connaissance du règlement intérieur et s'y conformer.
- Le stagiaire étant acteur de sa formation, la richesse de celle-ci dépendra de son dynamisme propre et de son implication personnelle.
- En cas d'absence à la formation, de retard, de participation partielle, d'abandon ou de cessation anticipée pour tout autre motif que la force majeure dûment reconnue, le stagiaire sera redevable de l'intégralité du montant de sa formation.
- En participant à la formation, le stagiaire s'engage à être présent et à suivre la formation jusqu'à son terme.
- Le stagiaire s'engage à respecter les horaires et à adopter une tenue et conduite respectueuse envers autrui.



> Contacts

Service formation continue

Mme VIVOT Mathilde

Tél. 03 81 21 87 41

Poste interne 18 741

drh-formation@chu-besancon.fr

Référent handicap

Marie Line Monneret Choukri

drh-formation@chu-besancon.fr

